Les pratiques dangereuses comme la mutilation génitale féminine constituent une menace sérieuse pour des millions de femmes et de filles à travers le monde et violent leurs droits fondamentaux, a-t-il rappelé dans une déclaration communiquée par son porte-parole.

Les résolutions approuvées hier exhortent les pays à rejeter de telles pratiques et à prendre toutes les mesures qui s'imposent, y compris en renforçant les législations, en menant des campagnes de sensibilisation et en allouant des ressources suffisantes à la protection des femmes et des filles contre cette forme de violence.

Pour le Secrétaire général, mettre fin aux violences contre les femmes demeure une priorité pour les Nations Unies. Sa campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » Âœuvre, avec les gouvernements et la société civile, à promouvoir les législations, les plans d'actions nationaux, la mobilisation sociale et les collectes de données.

Dans ce contexte, M. Ban s'est aussi félicité de l'initiative COMMIT, lancée par ONU-FEMMES le 25 novembre 2012 afin de proposer de nouvelles mesures concrètes par les gouvernements pour stopper la violence contre les femmes. Il salue également les 12 États Membres ayant annoncé de nouveaux engagements à cet égard, exhortant les autres à suivre leur exemple.

Source: http://fr.allafrica.com/stories/201212240830.html